



COVID-19_PROJET TaPhyDo

Task force **Physiothérapie à Domicile**

Problématique

Le 17 mars 2020, le Conseil fédéral annonçait, entre autres, que les prestations de physiothérapie « non-urgentes » devaient s'interrompre. Ainsi, les traitements de physiothérapie dispensés au domicile des personnes âgées et fragilisées ont cessé. Physioswiss a exigé que les physiothérapeutes établissent un plan de protection pour éviter la propagation du virus et reprendre les traitements de physiothérapie. Des recommandations présentant les modalités de protection pour la pratique de la physiothérapie en cabinet ont été rapidement disponibles sur la toile. Cependant, aucune de ces recommandations ne présentait des modalités pour la physiothérapie à domicile.

Principaux résultats

Le 27 avril 2020, le groupe de projet a diffusé un plan de protection pour les physiothérapeutes à domicile en français (http://www.swiss-chef-trial.ch/protection_fr.pdf) et en allemand (<http://www.swiss-chef-trial.ch/schutz.pdf>). Afin d'illustrer les comportements à adopter pour la physiothérapie à domicile, nous avons créé un site internet qui présente des vidéos pour toutes les phases d'une intervention au domicile des patients : 1. Arrivée chez le patient ; 2. Équiper et instruire le patient ; 3. Exercices avec le patient ; 4. Traitement au lit et 5. Prendre congé du patient. Ce site présente également des conseils sur le matériel de protection, l'identification des situations à risque ainsi que des documents utiles issus d'organisations nationales et internationales. Le site www.taphydo.ch a été mis en ligne le 15 juin 2020. Il est traduit en allemand, en italien, en anglais et en espagnol. Il a été validé par l'association mondiale de physiothérapie (<https://www.wcpt.org/COVIDPhysio#project-18>) et a été présenté sur le site de la revue romande de physiothérapie <https://www.mains-libres.ch/>. La traduction en mandarin, en japonais et en russe est prévue début octobre 2020.

Difficulté(s) rencontrée(s) / Enseignement(s) à tirer du projet

La seule difficulté rencontrée a été de trouver le matériel nécessaire pour la protection, à savoir les masques et les protections pour les chaussures. Afin d'éviter une 2^{ème} vague, nous recommandons aux physiothérapeutes de continuer à pratiquer ces mesures de protection. En cas d'apparition d'un nouveau virus, les physiothérapeutes qui pratiquent au domicile des personnes âgées pourront bénéficier de recommandations et de modalités adéquates pour continuer à traiter leurs patients.

Collaboratrices et collaborateurs impliqués

Roger Hilfiker, Nicolas Mathieu, Annick Bonvin Mittaz, Patrick Chenaux, Anne-Gabrielle Mittaz Hager

Partenaires

Filière physiothérapie de la HEdS de la HES-SO Valais-Wallis

Pour tout renseignement et suite

Prof. Anne-Gabrielle Mittaz Hager, Rathausstrasse 8, 3954 Leukerbad, gaby.mittaz@hevs.ch, 027 207 97 19 – 079 609 90 63

Ce projet a bénéficié d'un financement interne à la HES-SO Valais-Wallis, débloqué pour des actions à court terme liées aux problématiques engendrées par la COVID-19.